UNIVERSITÉ LYON III
JEAN MOULIN

Faculté de droit

M2 Droit global du changement climatique

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.
Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances **MASTER 2 DROIT GLOBAL DU CHANGEMENT CLIMATIQUE** **Année 2024-2025**			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Droit et contentieux du changement climatique	20	3	Ecrit 1h
Collectivités publiques et changement climatique	10	1	Contrôle continu
Droit du développement durable	15	2	Contrôle continu
Droit européen de l'environnement	15	2	Oral
Droit européen de l'énergie	15	2	Oral
Grands enjeux européens et internationaux	12	2	Ecrit 1h30
Droit de la mer	12	2	Contrôle continu
Pratique du Droit de la concurrence publique	15	2	Oral
Entreprise et changement climatique	15	2	Oral
Fiscalité du changement climatique	15	2	Ecrit 1 h
Grand Oral pourtant sur toutes les matières des UE 1	0	3	Grand Oral
Droit des relations extérieures	15	2	Oral
Anglais (TD)	30	2	Contrôle continu
Méthodologie du mémoire et du rapport de stage	5	1	Pas d'évaluation
Séminaire de professionnalisation	20	1	Pas d'évaluation
Séminaire clinique de simulation - Concours de plaidoiries	15	1	Pas d'évaluation
TOTAL SEMESTRE 3	**229 H**	**30**	
SEMESTRE 4			
Rapport de stage OU Mémoire de recherche	0 H	30	Soutenance uniquement pour les mémoires de recherche
TOTAL SEMESTRE 4	**0 H**	**30**	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.